DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES - RAPPORT N° 17

OCTROI DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE CONGRÈS ET MANIFESTATIONS EN 2010

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous présenter des demandes de subvention formulées dans le cadre de l'organisation de congrès et manifestations.

TABLEAU FINANCIER					
Politique	Programme	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	930	1 000 000,00	93 000,00	104 950,00

Lors du vote des budgets primitifs 2002 et 2003, vous avez défini les critères d'exigibilité en matière d'octroi de subventions pour les congrès et manifestations :

- la manifestation doit avoir un caractère d'intérêt départemental affirmé (importance de l'audience, thème retenu, qualité de l'animation...),
- le demandeur doit être une association loi de 1901 ou une collectivité publique,
- le plan de financement prévisionnel obligatoire à fournir par l'organisateur doit être équilibré, afin de garantir la viabilité du projet,
- le conseil général ne doit pas financer le projet en totalité et l'autofinancement doit être suffisant (recettes de la billetterie, participation des promoteurs...),
- la manifestation doit se dérouler sur le territoire géographique du Département ou, si elle se déroule à l'extérieur, doit être consacrée à la promotion du Département, de ses acteurs ou de son territoire,
- le taux maximum d'intervention du conseil général est fixé à 70%.

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen dix-huit demandes de subventions relatives à l'organisation de congrès et manifestations au titre de l'année 2010.

Le montant des propositions d'attribution s'élève à 104.950 euros.

En conclusion, je vous propose:

1°) d'allouer un montant total de subventions de 104.950 € aux bénéficiaires suivants :

CP/SDF/2010/69 Rapport N° 17 - **1**/3

Intitulé du congrès ou de la manifestation	Bénéficiaire	Subvention départementale allouée
Congrès annuel et rencontres pédagogiques	Syndicat national des lycées et collèges (SNALC)	7.500 €
Journées méditerranéennes prélèvements et greffes JMPG	Institut Donazur	3.000 €
XIème assises jeunes et Méditerranée	Centre de découverte du monde marin	30.000 €
Forum de l'emploi sur les thèmes de la sécurité et des services à la personne	Commune de Mougins	1.000 €
Salon Nice artisanat	Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes	7.500 €
Concours sur les valeurs morales et civiques	Association nationale des membres de l'ordre national du mérite	700 €
Congrès national des décorés du travail de France	Association des décorés du travail de Cannes littoral	750 €
Exporose 2010	Commune de Grasse	15.000 €
Les MIN en fête	SOMINICE	5.000 €
La ronde des cimes d'azur	Association alpine Côte d'azur	2.500 €
Colloque départemental sur l'accueil des enfants porteurs de handicap en accueils collectifs de mineurs	Association les FRANCAS des Alpes-Maritimes	3.000 €
Championnat de France de danse de société	Comité départemental de danse	3.000 €
Les Menoras d'or	Association B'nai B'rith Moshe Dayan	5.000 €
Congrès archéologique de France	Société française d'archéologie	5.000 €
XXIVème concours « un des meilleurs ouvriers de France »	Association COET 06	5.000 €
Cérémonies processionnelles	Confrérie des pénitents blancs de la Sainte-Croix et du Gonfanon de Saorge	1.500 €
Campagne « mets tes baskets et bats la maladie »	Association ELA	2.000 €
Manifestations	Syndicat des maîtres boulangers et pâtissiers boulangers des Alpes-Maritimes	7.500 €

 $^{2^{\}circ}$) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, la convention dont le projet est joint en annexe, à intervenir avec le centre de découverte du monde marin pour les XIèmes assises jeunes et Méditerranée ;

CP/SDF/2010/69 Rapport N° 17 - **2**/3

3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 930, sous-fonction 0202, natures 6574 et 65734, programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

CP/SDF/2010/69 Rapport N° 17 - **3**/3

CONGRES ANNUEL ET RENCONTRES PEDAGOGIQUES

Organisateur : syndicat national des lycées et collèges DATE : AVRIL 2010

SNALC

locale

Nombre de participants :

400 participants dont 20 extérieurs à l'académie

Montant des aides antérieures :Lieu de la manifestation :12.000 € en 2008, 10.000 € en

Nice 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats : 3.185 € Services extérieurs : 3.350 € Autres services : 24.555 €	Subvention conseil général : 7.500 € Subvention conseil régional : 1.500 € Autres produits gestion courante : 14.125 € Organismes privés : 2.500 € Autofinancement : 5.465 €
TOTAUX : 31.090 €	31.090 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

JOURNEES MEDITERRANEENNES PRELEVEMENTS ET GREFFES JMPG 2010

<u>Organisateur</u>: <u>DATE</u>: les 1er et 2 avril 2010

Institut Donazur

Président : Dr Patrick JAMBOU

Hopital de Cimiez

BP 1179

06003 Nice cedex 1

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) 5éme édition de cette

internationale manifestation annuelle

Nombre de participants :

Plus de 250 participants

Montant des aides antérieures :

<u>Lieu de la manifestation</u>: 4.000 € en 2008, 4.500 € en

Faculté de médecine à Nice 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Organisation: 2.600 € Communication et promotion: 3.800 € Documents et outils pédagogiques participants: 600 € Enregistrement photo, audio, video: 900 € Prise en charge des intervenants: 13.370 € Prise en charge des participants: 7.000 €	CHU Nice : 1.800 € Subvention conseil général : 3.000 € Laboratoires privés : 16.470 € Autofinancement : 7.000 €
TOTAUX : 28.270 €	28.270 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

XI^{èmes} ASSISES JEUNES ET MEDITERRANEE

Organisateur : centre de découverte du monde marin DATE : du 21 au 24 avril 2010

Président : Richard CHEMLA 50, boulevard Franck Pilatte

06300 Nice

locale

Nombre de participants :

Manifestation réunissant de nombreux jeunes des pays du bassin méditerranéen placée cette année sur le thème de la gestion du littoral et pays à l'honneur en 2010 :

l'Algérie

<u>Montant des aides antérieures</u> : <u>Lieu de la manifestation</u> : $41.000 \in \text{en } 2008, 35.000 \in \text{en}$

Nice 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Ahats: 4.480 € Services extérieurs: 68.712 € Autres services extérieurs: 17.300 € Frais de personnel: 52.600 € Autres charges de gestion courante: 1.540 €	Subvention Etat: 10.000 € Subvention conseil régional: 27.000 € Subvention conseil général: 30.000 € Subvention CUNCA: 20.000 € Agence de l'eau: 15.000 € Autofinancement: 42.632 €
TOTAUX : 144.632 €	144.632 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

FORUM DE L'EMPLOI SUR LES THEMES DE LA SECURITE ET DES SERVICES A LA PERSONNE

Organisateur : commune de Mougins DATE : le 22 avril 2010

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) 6ème édition de cette

locale manifestation

Nombre de participants :

2000 personnes venues à la rencontre de 70 exposants dont 30 entreprises et 50 contrats réalisés (sur la base de

l'édition 2009)

<u>Lieu de la manifestation</u>: <u>Montant des aides antérieures</u>:

Mougins 2.000 € en 2008

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Dépenses de logistique/stands : 19.800 € Communication : 6.300 € Restauration : 500 € Transport : 500 € Personnel : 5.700 €	Subvention conseil général : 1.000 € Subvention conseil régional : 2.000 € Subvention DDTEFP : 500 € Subvention ville de Cannes : 1.000 € Subvention ville du Cannet : 1.000 € Subvention ville de Mandelieu : 1.000 €
	Subvention ville de Mougins : 26.300 €
TOTAUX : 32.800 €	32.800 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

SALON NICE ARTISANAT

Organisateur : chambre de métiers et de l'artisanat des DATE : du 23 au 26 avril 2010

AM

Président : Albert MOZZATTI

110, avenue de Verdun 06706 Saint Laurent du Var

Type de la manifestation : Manifestations antérieures :

(locale, nationale, internationale) 20^{ème} édition de cette

locale manifestation

Nombre de participants :

Manifestation grand public: 220 entreprises artisanales,

près de 30.000 visiteurs

Montant des aides antérieures : <u>Lieu de la manifestation</u> : 12.000 € en 2008, 10.000 € en

Palais des expositions à Nice 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location des espaces : 50.000 € Aménagement des stands : 200.000 € Sécurité, billetterie, animations : 20.000 € Promotion, communication : 230.000 €	Location des stands : 110.000 € Produits des entrées : 10.000 € Subvention région PACA : 70.000 € Subvention conseil général : 7.500 € Subvention CUNCA : 25.000 € Fonds propres : 257.500 € Partenaires privés : 20.000 €
TOTAUX : 500.000 €	500.000 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CONCOURS SUR LES VALEURS MORALES ET CIVIQUES

Organisateur: association nationale des membres de DATE: le 5 mai 2010

l'ordre national du mérite Président : Christian VIALLE

Maison du combattant

06300 Nice

locale

Nombre de participants :

Manifestation organisée avec le concours de l'inspection académique au bénéfice des collégiens et lycéens du département

Montant des aides antérieuresLieu de la manifestation : $1.500 \in \text{en } 2008, 700 \in \text{en } 2009$

Cannes

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Report: 16.730 € Frais divers et administratifs: 1.450 €	Report : 16.680 € Subvention conseil général : 700 € Autofinancement : 800 €
TOTAUX : 18.180 €	18.180 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CONGRES NATIONAL DES DECORES DU TRAVAIL DE FRANCE

Organisateur : association des décorés du travail de DATE : du 7 au 9 mai 2010

Cannes littoral

Présidente : Brigitte MARCHETTI

1274, chemin de Carimaï

06250 Mougins

Type de la manifestation : Manifestations antérieures :

(locale, nationale, internationale): Néant

nationale

Nombre de participants :

De nombreux adhérents de l'association

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation : Néant

Royan

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achat de matériel : 400 € Achat de consommables : 600 € Achat de documentation : 400 € Frais de réception, missions : 4.300 € Frais administratifs : 150 € Frais financiers : 120 € Assurances : 250 €	Subvention conseil général : 750 € Subvention des communes : 900 € Produits de manifestations : 2.800 € Cotisations : 800 € Autofinancement : 970 €
TOTAUX : 6.220 €	6.220 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

EXPOROSE 2010

Organisateur : commune de Grasse DATE : du 13 au 16 mai 2010

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) $40^{\text{ème}}$ édition de cette

locale manifestation

Nombre de participants :

Manifestation florale mettant en avant le savoir faire des

professionnels de la rose coupée

<u>Montant des aides antérieures</u> : <u>Lieu de la manifestation</u> : $20.000 \in \text{en } 2008, 18.000 \in \text{en}$

Grasse 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais techniques et de location : 60.859 € Frais de communication : 41.920 € Frais de personnel : 12.000 € Frais de mission, réception : 15.000 € Frais artistiques : 12.220 € Frais de sécurité : 9.200 €	Vente de billets, location espace : 40.000 € Subvention région : 20.000 € Subvention conseil général : 15.000 € Participation ville de Grasse : 76.199 €
TOTAUX : 151.199 €	151.199 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

LES MIN EN FÊTE

Organisateur: SOMINICE Président: Joseph CALZA Pal 1 MIN St Augustin 06296 Nice Cedex 3 <u>DATE</u>: les 15 et 16 mai 2010

<u>Type de la manifestation</u>:

 $\underline{(locale,\,nationale,\,internationale)}$

locale

<u>Manifestations antérieures</u>:

7^{ème} année consécutive d'organisation de cette

manifestation

Nombre de participants :

Grande exposition à l'entrée gratuite destinée au grand public pour faire découvrir les produits de qualité des MIN de Nice ainsi que des entreprises qui y sont

implantées

Montant des aides antérieures :

7.500 € en 2008, 5.000 € en 2009

<u>Lieu de la manifestation</u>:

Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
DETAIL DES DEPENSES Communication: 50.000 € Jeux d'enfants: 6.500 € Animations: 9.000 € Exposition d'animaux de ferme: 300 € Jeu concours: 4.000 € Sonorisation, droits d'auteur: 4.800 € Assurances: 7.500 € Location petites tentes: 5.000 € Structure tente: 32.000 € Location podiums: 1.500 € Groupe électrogène: 3.400 € Installation électriques: 15.000 € Contrôle de sécurité: 2.900 € Location chaises et tables: 2.500 € Location barrières, clôtures: 4.500 € Location WC handicapés: 300 € Navettes/bus: 1.500 € Restauration: 3.800 € Signalisation/panneaux stands: 1.500 € Gardiennage: 600 € Divers: 10.000 €	Recettes publicitaires : 30.000 € Location stands : 33.000 € Location tables : 300 € Location chaises : 200 € Location branchements électriques : 3.150 € Location cloisons : 900 € Ventes diverses : 650 € Subventions ville de Nice : 15.000 € Subvention CUNCA : 15.000 € Subvention conseil général : 5.000 € Subvention conseil régional : 20.000 € Participation SOMINICE : 43.400 €
TOTAUX : 166.600 €	166.600 €

$\underline{AUTRES\ PARTICIPATIONS}\ \ (en\ nature):$

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

LA RONDE DES CIMES D'AZUR

Organisateur: association alpine Côte d'Azur DATE: les 22 et 23 mai 2010

Président : Dante ARIONE

4, chemin du Gué 06800 Cagnes sur mer

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>: 17^{ème} manifestation annuelle (locale, nationale, internationale)

locale

Nombre de participants :

Randonnée touristico-gastronomique attirant chaque année plus de 50 voitures venant de France et d'Europe avec équipage et équipe d'encadrement soit 120 personnes

Montant des aides antérieures : $3.500 \in \text{en } 2008, 2.500 \text{ e en}$ Lieu de la manifestation: 2009

Départ de Villeneuve Loubet

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations de services : 25.000 € Achat matières et fournitures équipement : 600 € Autres fournitures : 2.500 € Locations : 950 € Assurance : 960 € Documentation : 990 € Publicité, publication : 500 € Déplacements, missions : 3.500 €	Vente de produits finis : 24.500 € Subvention conseil régional : 5.000 € Subvention conseil général : 2.500 € Subvention commune : 1.000 € Autres aides : 1.000 € Autofinancement : 1.000 €
TOTAUX : 35.000 €	35.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

COLLOQUE DEPARTEMENTAL SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Organisateur: association « LES FRANCAS » des A.M. DATE: 27 mai 2010

Président : M. Sami CHENITI

31 Avenue de la Marne

06100 Nice

Type de la manifestation :

(locale, nationale, internationale)

locale

Nombre de participants:

Participation de tous les acteurs du département agissant dans le champ du handicap : associations, MDPH, ACF,

DDJS, personnalités...

Montant des aides antérieures :

Manifestations antérieures :

Manifestation annuelle

<u>Lieu de la manifestation</u>: 2.500 € en 2009

Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats liés au projet : 300 €	Subvention jeunesse et sports : 1.500 €
Location salle et matériel : 1.400 €	Subvention commune Nice : 8.000 €
Réalisation du film : 700 €	Subvention conseil général : 3.000 €
Frais de publicité : 3.000 €	Fonds propres : 2.300 €
Frais de transport : 100 €	
Frais de missions et réceptions : 2.000 €	
Frais postaux et téléphone : 400 €	
Frais de personnel : 6.900 €	
TOTAUX : 14.800 €	14.800 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DANSE DE SOCIETE

Organisateur: DATE: le 29 mai 2010

comité départemental de danse Présidente : Claudine ANDREO

14, bd Mal Leclerc 06130 Grasse

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) Néant

nationale

Nombre de participants :

Manifestation grand public accueillant 30 couples de compétiteurs, 8 couples de démonstrateurs

<u>Montant des aides antérieures</u>:

<u>Lieu de la manifestation</u>: Néant

Cagnes sur Mer

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais administratifs: 3.000 € Location de matériels: 3.700 € Personnel pour la soirée: 1.200 € Publicité: 8.000 € Déplacement, hébergement des compétiteurs et des juges: 3.900 € Orchestre: 2.400 € Frais divers: 800 € Animations: 1.000 €	Subvention conseil général : 3.000 € Subvention mairie : 10.000 € Autofinancement : 11.000 €
TOTAUX : 24.000 €	24.000 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

LES MENORAS D'OR

Organisateur: association B'nai B'rith Moshe Dayan DATE: le 30 mai 2010

Présidente : Régine BESSIS

3, rue du Canada 06400 Cannes

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) 6ème édition de cette

locale manifestation

Nombre de participants :

Soirée de gala ; 400 participants attendus

<u>Lieu de la manifestation</u>: <u>Montant des aides antérieures</u>:

Théâtre Croisette à Cannes 5.000 € en 2008

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Radio RCN publicité : 1.500 €	Billets gala : 250x30 : 7.500 €
Sosno menora (réalisation) : 1.500 €	Pub: 10.000 €
Location salle : 4.000 €	Cocktail gala 250x65 : 16.250 €
Traiteur cocktail: 12.000 €	Soirée de Hanoucca Casino de Beaulieu:
Catalogue imprimeur : 7.000 €	1.500 €
Frais divers logistique et promotion : 3.890 €	Subvention conseil régional : 10.000 €
Frais téléphone : 1.000 €	Subvention conseil général : 5.000 €
Frais d'hôtel récipiendaires : 2.150 €	Autofinancement : 23.000 €
Mailing : 1.514 €	
Video menoras d'or : 2.000 €	
Voyages récipiendaires : 5.000 €	
Animation musicale : 15.550 €	
Décoration de la salle : 600 €	
Maintenance site internet : 2.000 €	
Trois tenues Interloges avec des lauréats	
menoras d'or : 4.500 €	
Soirée de Hanoucca Casino de Beaulieu:	
3.000 €	
Dons aux œuvres enfance handicapée en	
France et en Israël : 6.046 €	
TOTAUX : 73.250 €	73.250 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE

Organisateur : société française d'archéologie DATE : du 7 au 13 juin 2010

Président : Christian Pattyn

Palais de Chaillot 1, place du Trocadéro 75016 Paris

<u>Type de la manifestation</u>: (locale, nationale, internationale)

nationale

<u>Manifestations antérieures</u>: Manifestation annuelle

Nombre de participants :

De 200 à 250 spécialistes qui étudieront sur place une trentaine de monuments ; l'ensemble fera l'objet d'une

publication

Montant des aides antérieures :

Néant

<u>Lieu de la manifestation</u>:

Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Manifestation: 81.000 € Edition: 78.000 €	Droits d'inscription : 64.000 € Abonnements : 38.000 € Subvention DRAC : 8.000 € Subvention conseil régional : 15.000 € Subvention conseil général : 5.000 € Subvention commune : 150.000 € Autofinancement : 14.000 €
TOTAUX : 159.000 €	159.000 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

XXIVème CONCOURS « UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE »

Organisateur: association COET 06 DATE: 2010

Commissaire départementale : Marie-Brigitte

DUVERNOY 3, avenue Bardi 06100 Nice

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) Manifestation se déroulant sur 3

nationale années (2009/2011)

Nombre de participants :

Lieu de la manifestation :

Une centaine de candidats pour l'édition 2010

Montant des aides antérieures :

7.000 € en 2009

Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achat matières et fournitures équipement : 2.168 € Locations : 735 € Assurance : 335 €	
Publicité, publication : 8.335 € Déplacements, missions : 12.667 € Services bancaires : 335 € Transport : 6.168 € Inscription COET national : 835 € Autres : 422 €	CCI: 1.166 € Autofinancement: 7.168 €
TOTAUX : 32.000 €	32.000 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature) : AVIS DES SERVICES CONCERNES:

CEREMONIES PROCESSIONNELLES

Organisateur : confrérie des pénitents blancs de la sainte DATE : 2010

croix et du Gonfanon de Saorge

Présidente : Lydie STAUB LIPRANDI

Montée du château des salines

06540 Saorge

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>: locale <u>Manifestation annuelle</u>

Nombre de participants : Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :

<u>Lieu de la manifestation</u>: 3.000 € en 2009

Saorge

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achat de matériel : 2.372 € Achat consommables : 1.110 € Achat de documentation : 591 € Frais de réception, missions : 1.170 € Frais financiers : 24 € Assurances : 185 €	Subvention conseil général : 1.500 € Subventions des communes : 400 € Cotisations : 220 € Dons : 150 € Autofinancement : 3.182 €
TOTAUX : 5.452 €	5.452 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CAMPAGNE « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

<u>Organisateur</u>: association <u>E.L.A.</u>(association <u>DATE</u>: année scolaire 2009/2010

européenne contre les leucodystrophies)

Directeur: Jean-Luc CORTI

2, rue Mi les Vignes

BP 61024

54521 Laxou cedex

<u>Type de la manifestation</u>: <u>Manifestations antérieures</u>:

(locale, nationale, internationale) 1^{ère} édition en 1994

nationale

Nombre de participants : 20 collèges, 6600 élèves

Montant des aides antérieures :

<u>Lieu de la manifestation</u>: 5.000 € en 2008, 4.000 € en

Département des A.M. 2009

BUDGET

DEPENSES:

20 établissements au coût moyen de 397 € : 7.940 €

RECETTES:

subvention conseil général : 2.000 € autres partenaires nationaux : 2.340 € autofinancement : 3.600 €

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MANIFESTATIONS

<u>DATE</u>: 2010

Organisateur: syndicat des maîtres boulangers et

pâtissiers boulangers des AM Président : Claude BATEL 13, avenue Mirabeau

06000 Nice

locale

Nombre de participants :

Manifestations grand public destinées à promouvoir la profession mettant l'accent sur la formation, l'apprentissage par l'organisation de forums de métiers

<u>Montant des aides antérieures</u> : <u>Lieu de la mission</u> : 15.000 ∈ en 2008, 10.000 ∈ en

Nice, Antibes, Biot, Mouans Sartoux 2009

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Épiphanie aux institutionnels : 6.500 € Salon Agecotel : 11.000 € Pièces Jaunes : 5.500 € Salon pain, amour et chocolat : 15.000 € Salon Nice artisanat : 18.000 € Fête du pain : 10.000 € Assemblée générale : 3.000 € Semaine du goût : 7.500 € Le pain en fête : 11.000 €	Subvention conseil général : 7.500 € Subvention conseil régional : 20.000 € Partenariat : 30.000 € Fédération : 20.000 € Autofinancement : 10.000 €
TOTAUX : 87.500 €	87.500 €

<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u> (en nature):

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du

d'une part,

Et

Le centre de découverte du monde marin représenté par son président Monsieur Richard CHEMLA, sis 50 boulevard Franck Pilatte à Nice

d'autre part,

PREAMBULE

La loi 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret 2001-495 du 6 juin 2001 fixent à 23.000 € le montant annuel des subventions attribuées par une collectivité territoriale à un organisme de droit privé à partir duquel une convention est obligatoire.

Sollicité par le centre de découverte du monde marin, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du , de le soutenir, en lui accordant une subvention de 30.000 €, pour les 11èmes assises Jeunes et Méditerranée.

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : le centre de découverte du monde marin organise du 21 au 24 avril 2010 les 11èmes assises Jeunes et Méditerranée.

ARTICLE 2 : le montant de la subvention attribuée s'élève à 30.000 €. Il sera versé au centre de découverte du monde marin dès notification de la présente convention.

ARTICLE 3 : le centre de découverte du monde marin s'engage à utiliser la subvention exclusivement dans le cadre de la manifestation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 4 : le centre de découverte du monde marin s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

ARTICLE 5 : le centre de découverte du monde marin s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, le centre de découverte du monde marin s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi 92-125 du 6 février 1992).

Le centre de découverte du monde marin s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

ARTICLE 6: En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

ARTICLE 7 : le centre de découverte du monde marin s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

ARTICLE 8 : la présente convention est conclue pour l'année 2010.

ARTICLE 9 : pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice

Fait à Nice le

Le centre de découverte du monde marin

Le Président du Conseil général